

**Notice de sélection pour Consultant Individuel**

**Consultant International Chef de mission**

**Date : 04/08/2020**

**Pays : PNUD MALI**

**Intitulé de la mission** **: Evaluation Finale du PACV-MT**

**Durée**: 20 jours

**Lieu**: Mali, Régions de Mopti et de Tombouctou

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l’adresse e-mailmali.procurement@undp.org avec mention de la référence et intitulé du dossier**. Votre proposition devra être reçue au plus tard le ……………….. 2020 à 17H00.**

CONTEXTE

Le Programme d’Appui aux Changements Climatiques dans les Communes les plus Vulnérables des Régions de Mopti et de Tombouctou (PACV-MT) est financé par le Fonds d’Adaptation de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) à hauteur de 7 864 837 dollars en espèces, avec un cofinancement en nature (loyer) du Gouvernement du Mali de 500 000 dollars et du PNUD de 500000 US en espèces.

Le financement est ciblé sur 20 communes les plus vulnérables des régions de Mopti et de Tombouctou **(voir en annexe la liste des communes cibles)**. Il est aussi thématique puis qu’il est destiné à financer des initiatives locales en matière de stratégies locales d’adaptation et de résilience des populations face aux effets des variabilités et changements climatiques.

Il est important de signaler que sur ces 20 communes neuf (09) se situent dans la région de Mopti avec une population totale de 129 595 habitants et 11 communes dans la région de Tombouctou avec une population totale de 84163 habitants (RGPH 2009). Il est aussi à noter que ces communes sont souvent très distantes les unes des autres**.**

Le programme est mis en œuvre à travers la **Modalité d’exécution nationale** du PNUD. La tutelle est assurée par le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD) à travers l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD) agissant comme l'Agence Nationale d'Exécution désignée *« partenaire d’exécution »* du programme.

D’une durée d’exécution de 3 ans, il a été officiellement lancé le 4 mars 2016 par le Ministre de l’Environnement, de l’Assainissement et du Développement Durable en vue d’un démarrage effectif des activités au niveau des 20 communes cibles des deux régions concernées. Compte tenu de l’insécurité et du faible taux de décaissements, le projet a bénéficié d’une prolongation sans coût de 18 mois allant d’Avril 2019 à Septembre 2020.

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet :**  | **Programme d’Appui à l’Adaptation aux Changements Climatiques dans les Communes les plus Vulnérables des Régions de Mopti et de Tombouctou (PACV-MT)** |
| ID de projet  | 81872 |   | *à l’approbation (en millions USD)* | *à mi-parcours(en millions USD)* |
| ID de projet du PNUD : | 81072 | Financement du Fonds d’Adaptation :  | 7 864 837 | 7 864 837 |
| Pays : | Mali | Financement de l’agence d’exécution/agence de réalisation : PNUD | 500 000US | 500 000US  |
| Regions : | Région de Mopti (09 communes) et Région de Tombouctou (11 communes) | Cofinancement Gouvernement du Mali : | 500 000 US | Nature |
| Domaine focal : | Adaptation aux Changements Climatiques | Autre : |       |       |
| Objectifs FA, (OP/SP) : | Accroître la résilience des communautés vulnérables et leur capacité d'adaptation au changement climatique dans les régions de Mopti et Tombouctou, y compris la zone du système Faguibine | Cofinancement total : | 1 000 000 US  | 500 000 US en espèces et 500 000 US en nature |
| Agent d’exécution Nationale | MEADD à travers l’AEDD | Coût total du projet : | 7 864 837 | 7 864 837 |
| Autres partenaires participant au projet : |       | Signature du DP (Date de début officiel du projet) :  | 04 Mars 2016 |
| Date d’évaluation Finale (opérationnelle) : | Proposé :Mai 20éà | Réel : Septembre 2020 |

Il **comporte quatre composantes, à savoir :**

Composante 1: Amélioration des mesures de contrôle de l'eau dans les zones tampons

* **Résultat :** Augmentation de résilience au changement climatique des systèmes locaux d’adduction d'eau dans les régions de Mopti et Tombouctou

Composante 2: Résilience des moyens de subsistance des communautés vulnérables

* **Résultat :** Augmentation de la production des systèmes locaux de subsistance tels que l'agriculture, la pêche, l'élevage et la forêt renforcés dans le cadre du changement climatique

Composante 3: Renforcement des capacités et génération de connaissances pour l’adaptation

**Résultat :** Renforcement des capacités des institutions locales et celles des communautés pour mieux s’adapter au changement climatique.

Conformément aux politiques et procédures de suivi et d’évaluation du PNUD et du Fonds d’Adaptation, tous les projets de moyenne ou grande envergure soutenus par le PNUD et financés par le Fonds d’Adaptation doivent faire l’objet d’une évaluation à mi-parcours et d’une évaluation finale. L’évaluation à mi-parcours a eu lieu à la moitié de la durée de sa mise en œuvre du 31 mai au 30 juin 2018.

L’évaluation finale sera menée conformément aux directives, règles et procédures établies par le PNUD et le Fonds d’Adaptation comme l’indique les directives d’évaluation du PNUD adaptées pour les projets financés par le Fonds d’Adaptation. Les objectifs de cette évaluation consistent à apprécier la réalisation des objectifs du projet et à tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des avantages de ce projet et favoriser l’amélioration globale des programmes du PNUD.

Ces présents termes de référence (TOR) rentre dans le cadre du recrutement d’un consultant international et d’un consultant national pour une évaluation finale du Programme d’Appui à l’Adaptation aux Changements Climatiques dans les Communes les plus Vulnérables des Régions de Mopti et de Tombouctou.

Approche et méthode d'évaluation

L’évaluateur doit adopter une approche participative et consultative garantissant une collaboration étroite avec toutes les parties prenantes impliqués dans la mise en œuvre du programme (Gouvernement/tutelle, Certains membres du Comité de pilotage, communes cibles (élus et populations bénéficiaires), point focal opérationnel du Fonds d’Adaptation, bureau de pays du PNUD, équipe chargée du programme, conseillers techniques du PNUD et Fonds d’Adaptation).

L'évaluateur devrait effectuer la mission à distance et coordonner avec le consultant national pour les entretiens avec les élus, les bénéficiaires directs et les autorités administratives de certaines communes échantillonnées pour la circonstance à Mopti et à Tombouctou et pour la visite des sites des investissements réalisés.

Au niveau national les entretiens auront lieu au minimum avec les acteurs suivants : les agences d’exécution du programme (AEED, PNUD), certaine structures membres du comité de pilotage et l’équipe du programme

L’évaluateur passera en revue toutes les sources pertinentes d’information, telles que le PRODOC, les rapports d’exécutions du programme, notamment le Rapport trimestriel, le rapport annuel et les autres rapports, les révisions budgétaires du projet, le rapport à mi-parcours, les rapports sur l’état d’avancement, les outils de suivi du domaine focal du Fonds d’Adaptation, les dossiers du projet, les documents stratégiques et juridiques nationaux et tous les autres documents que l’évaluateur juge utiles pour cette évaluation fondée sur les faits.

Composition de l'équipe

L'équipe d'évaluation sera composée de 2 consultants *(*1 international et 1 national). Les consultants doivent disposer d’une expérience antérieure dans l’évaluation de projets similaires. Une expérience des projets financés par le Fonds d’Adaptation est un avantage. Le consultant international est le chef d’équipe et sera chargé de finaliser le rapport dans un bref délai étant donné que le projet clôture en septembre 2020.

Les évaluateurs sélectionnés ne doivent pas avoir participé à la préparation ou à la mise en œuvre du programme et ne doivent pas avoir de conflit d’intérêts avec les activités liées au programme.

QUALIFICATION ET EXPERIENCE de l'équipe

Les consultants individuels doivent disposer des compétences générales suivantes :

* **Profil et qualifications requises :**

**Formation :**

Études universitaires au moins Bac+4 avec une expertise dans les domaines de la planification, du socio-économie, l’agroéconomie ou dans des domaines de compétence connexes.

**Expérience professionnelle :**

* Avoir *15* ans minimum d'expérience professionnelle générales
* Avec au moins 10 ans d’expérience pertinente dans les évaluations de projet ou le Suivi-évaluation avec des méthodologies de suivi et d’évaluation ;
* Avoir des connaissances sur l’adaptation/résilience et atténuation en matière de changements climatiques.
* Une expérience antérieure avec des projets et programmes du PNUD et du Fonds d’Adaptation est un atout supplémentaire ;
* Une bonne connaissance du contexte institutionnel national et global des changements climatiques ;
* Expérience dans la gestion axée sur les résultats ;
* Une connaissance des procédures et directives du PNUD et du Fonds d’adaptation est un avantage ;
* Une connaissance des Régions de Mopti et de Tombouctou est aussi un atout
* **Langue requise :**
* Excellentes compétences en communication et en rédaction en français et en anglais pour le consultant internationale et en Français pour le consultant national.
* **Autres capacités et aptitudes :**
* Une disponibilité immédiate

DUREE DE LA PRESTATION

L’évaluation durera au total *30* jours étalés sur une période allant du 15 Aout au 15 septembre 2020. Cette durée inclus les phases préparatoires, missions d’évaluation, élaboration du projet de rapport d’évaluation et du rapport final.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ACTIVITÉ** | **DURÉE** | **DATE D’ACHÈVEMENT** |
| **Préparation** | *2* jours | *17 Aout 2020* |
| **Mission d’évaluation** | *10* jours | *28 Aout 2020* |
| **Projet de rapport d’évaluation** | *6* jours | *05 Septembre 2020* |
| **Rapport final** | *2* jours | *15 septembre 2020.* |

Critères d'évaluation et notations

L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.

1. **Les propositions techniques**

Elles sont évaluées sur des critères suivants en rapport avec les termes de référence.

Pour information, la proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Formation académique | 1. Points
 |
| Expérience professionnelle : Avoir *15* ans minimum d'expérience professionnelle générales (4 points pour 3 ans d’expérience soit au total 20 points) | 20 Points |
| Solides compétences en suivi et évaluation : Avec au moins 10 ans d’expérience pertinente dans les évaluations de projet ou le Suivi-évaluation avec des méthodologies de suivi et d’évaluation (3 points par expérience pertinente soit au total 30 points) | 30 Points |
| Expérience dans la gestion axée sur les résultats | 20 Points |
| Expérience avec le Fonds d’adaptation et le PNUD et leurs procédures | 15 Points |
| **Total**  | **100 Points** |

**Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.**

**b. Les propositions financières**

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

**Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30**

**Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**

**Documents constitutifs de l’Offre :**

Pour démontrer leurs qualifications, les candidat (e)s devront soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Document** | **Description** | **Forme** |
| Curriculum Vitae ou P11 | Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence. | Annexe 3 :  |
| Diplômes | Envoyer les copies de vos diplômes |  |
| Tableau des coûts | Remplir le tableau | Annexe 4  |

Code de déontologie de l'évaluateur

Les consultants en évaluation sont tenus de respecter les normes éthiques les plus élevées et doivent signer un code de conduite à l’acceptation de la mission. Les évaluations du PNUD sont menées en conformité avec les principes énoncés dans les [**« Directives éthiques de l'UNEG pour les évaluations »**](http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines)

Produits livrables en vertu de l'évaluation

Il est attendu trois (03) copies dures et une version électronique des documents suivant : le rapport initial, le projet de rapport final et le rapport final. Ces documents seront transmis au PNUD-Mali.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **PRODUITS LIVRABLES** | **TABLE DES MATIÈRES**  | **DURÉE** | **RESPONSABILITÉS** |
| **Rapport initial** | Les évaluateurs apportent des précisions sur le calendrier et la méthode  | Au plus tard une semaine avant la mission d’évaluation.  | L’évaluateur envoie au BP du PNUD  |
| **Présentation** | Conclusions initiales  | Fin de la mission d’évaluation | À la direction du projet, BP du PNUD |
| **Projet de rapport final (**Rapport provisoire) | Rapport complet, (selon le modèle joint) avec les annexes | Dans un délai de deux semaines suivant la mission d’évaluation | Envoyé au BP, examiné par le CTR, le service de coordination du programme et les PFO du Fonds d’Adaptation |
| **Rapport final\*** (Rapport définitif) | Rapport révisé  | Dans un délai d’une semaine suivant la réception des commentaires du PNUD sur le projet  | Envoyé au BP aux fins de téléchargement sur le site du CGELE du PNUD.  |

**Annexes**

**Annexe 1 - Terme de Références de la mission** (voir plus haut)

**Annexe 2 - Conditions générales des Contrats Individuels**

****

**Annexe 3- Tableau des coûts**

****

 **Annexe 4 – P11 (SC & IC)**

****

**Annexe 5- Type de contrat**

